que je conserve à ce sujet l'opinion que j'ai émise en 1907 et que des auteurs américains, dont la compétence est connue, qui ont cultivé des représentants nombreux de ces deux genres, adoptent cette opinion. M. Montgomery[1] en 1906, MM. E. M. East et H. K. Hayes[2] en 1911, ont adopté cette hypothèse qui est aussi celle de M. Harsberger, professeur de botanique à l'Université de Berkeley (Californie).

Enfin, je me permets d'attirer l'attention de la Société sur un petit livre que je viens d'offrir à la Bibliothèque ayant pour titre : *Les transformations brusques des êtres vivants*. Dans ce livre, je décris et je discute en détail des cas de mutations connus actuellement dans les deux règnes animal et végétal, j'ai insisté tout spécialement sur quelques cas qui se sont produits en France, qui ont été étudiés par des savants français et sur lesquels tous les membres de la Société peuvent facilement acquérir une opinion personnelle en consultant les ouvrages de la Bibliothèque, ou encore ceux de la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle.

J'ai eu soin de décrire une bonne partie de mes expériences personnelles sur le sujet, celles sur le Maïs en particulier. J'attire l'attention des lecteurs de cet ouvrage sur le chapitre VI, intitulé *Le vicinisme et les retours ataviques*, où j'ai examiné avec quelques détails les causes d'erreurs qui sont à craindre dans les expériences avec le Maïs et dont la connaissance permettra de mieux juger de l'intérêt des discussions soulevées récemment au sujet des mutations de cette plante.

Plantes nouvelles, rares ou critiques

(Suite;[3])

PAR MM. LES ABBÉS COSTE ET SOULIÉ.

×**Thymus aveyronensis** (*T. vulgaris*×*Serpyllum*) Coste et Soulié *in* Bull. Soc. bot. Fr. 44 (1897), p. CXIII. — Ce *Thymus* hybride ne nous était connu l'année de sa publication, en 1897,

1. MONTGOMERY (M.), *What is an ear of Corn?* Pop. Sc. Mont., 1906, p. 55-62.
2. EAST and HAYES, *Inheritance in Maize*. Contribution fr. the Laboratory of Genetics, Harward University, n° 9.
3. Voir plus haut, p. 533.

que dans deux localités du département de l'Aveyron, à Pinet sur la rive droite du Tarn, et à la Mouline près d'Arnac. Nous l'avons rencontré depuis dans deux autres localités de l'arrondissement de Saint-Affrique, aux environs de Brusque, et à Rials, commune de Mélagues. Nous l'avons pareillement observé, non loin de cette dernière station, à Serviès, dans l'Hérault. Notre correspondant de l'Ardèche M. J. Revol nous en a adressé de beaux exemplaires récoltés dans ce département à Saint-Julien-du Serre. Enfin notre regretté confrère M. Albert l'a indiqué à Ampus, bois de Lagnes, dans le Var. Dans toutes ces localités, le *Thymus aveyronensis* croît en société avec le *Th. vulgaris* L. et le *Th. Serpyllum* L. (sensu stricto) = var. *typica* Beck; var. *sylvicola* Briquet; *Th. sylvicola* Rouy.

× **Thymus vivariensis** Coste et Revol *in* J. Revol *Catal. pl. de l'Ardèche* (1910). — Très voisin du *Th. aveyronensis*, ce nouvel hybride a pour parents le *Th. vulgaris* L. et le *Th. Chamædrys* Fries, Gren. et Godr., Beck et auct. plur. Cette dernière espèce est abondante dans une région de l'Ardèche caractérisée par la prédominance du grès du trias. C'est sur ce terrain qu'ont été récoltés les exemplaires du *Thymus* dont M. Revol a bien voulu nous confier l'examen et que nous nommons conjointement *Th. vivariensis*. M. Revol l'a observé dans les localités suivantes, situées entre 300 et 400 m. : « Vallon du Jumel : d'Ucel à Saint-Julien-du-Serre. Vallon du Luolp : Saint-Julien-du-Serre, Vesseaux, Saint-Privat, Saint-Sernin, Vogüé. Bassin de l'Ouvèze et Côte du Rhône. » En voici la description.

Sous-arbrisseau de 20-40 cm., d'un vert grisâtre, à odeur de *Th. vulgaris*; tiges étalées ascendantes, souvent radicantes dans le bas, formant un petit buisson lâche; rameaux rougeâtres, tomenteux tout autour; feuilles assez grandes, épaisses, larges de 3 à 4 mm., ovales ou oblongues, obtuses, brusquement atténuées, alvéolées en dessus, glabrescentes ou pubescentes, un peu roulées aux bords, peu ou point ciliées à la base; fleurs rosées ou blanchâtres, en têtes arrondies et verticilles plus ou moins rapprochés; corolle assez grande, plus ou moins velue; calice velu, à dents longuement ciliées de poils blancs, à lèvre supérieure trifide jusqu'au tiers environ de sa longueur. — Mai-juillet[1].

1. × **Thymus vivariensis** Coste et Revol. — Suffrutex 20-40 cm. altus, griseo virescens, *Thymi vulgaris* odorem referens; caules patenti adscendentes, ad basim sape radicantes, laxe dumosi; rami rubelli, circumcirca tomentosi. Folia sat magna, crassa, 3-4 mm. lata, ovata aut oblonga, obtusa,

Il diffère du *Th. vulgaris* : par ses tiges moins ligneuses, moins épaisses, plus ou moins décombantes, formant un buisson lâche; ses feuilles plus vertes, plus grandes, presque planes, à bords faiblement enroulés, plus nettement nervées et à peine tomenteuses en dessous, souvent un peu ciliées à la base, les florales non différentes des autres; ses fleurs plus grandes, son calice à lèvre supérieure trifide et non brièvement tridentée.

Il s'éloigne du *Th. Chamædrys* : par son odeur bien prononcée de *Th. vulgaris*; ses tiges ligneuses assez épaisses et robustes, formant buisson; ses rameaux courtement velus tout autour et non glabres ou à pubescence bifariée; ses feuilles d'un vert grisâtre, plus petites, plus épaisses, à bords enroulés, plus ou moins tomenteuses au moins en-dessous, peu ou point ciliées à la base; son calice hérissé, rude, à lèvre supérieure moins profondément trifide.

Dans le *Catalogue des Plantes du Var* de MM. Albert et Jahandiez (1908), p. 377, nous lisons : « ×? *Th. nitens* Lamotte. = *Th. vulgari* × *Chamædrys* Albert. Ampus, dans les bois de Bargeaude (Albert). » Il est possible que la plante d'Ampus, que nous ne connaissons pas, soit notre *Th. vivariensis*. Mais ce que nous ne pouvons admettre c'est l'identification du *Th. vulgaris* × *Chamædrys* avec le *T. nitens* Lamotte. Celui-ci n'est pas un hybride, mais une excellente espèce des Cévennes siliceuses, dont elle couvre abondamment les pentes méridionales, le plus souvent à l'exclusion du *Th. vulgaris*. Nous connaissons aujourd'hui le *Th. nitens* dans l'Hérault, le Gard, l'Aveyron, la Lozère et l'Ardèche.

× **Brunella Giraudiasii** (*B. alba* × *hastæfolia*) Coste et Soulié. — Le premier qui a mentionné ce nouvel hybride nous paraît être le zélé directeur de l'*Association pyrénéenne*, qui n'était pas encore fondée. Dans ses *Notes critiques sur la flore ariégeoise* publiées dans le *Bulletin de la Société d'Études scientifiques d'Angers*, année 1889, p. 43, M. Giraudias écrivait :

abrupte attenuata, supra alveolata, glabrescentia aut puberula, ad margines convoluta, ad basim haud vel vix ciliata. Flores rosei aut albidi, in capitula rotundata et verticillos ± approximatos congesti; corolla sat magna, ± velutina; calyx velutinus, dentibus pilis albis longe ciliatis instructis, labio superiore circiter ad tertiam longitudinis partem trifido.

« *Brunella hybrida* mihi. — Le Pech, à Foix ; Surba. — Plante intermédiaire entre les *B. alba* et *grandiflora* dont elle est sûrement un hybride. Elle offre des caractères intermédiaires entre les deux espèces se rapprochant davantage de l'une ou de l'autre. Les variations de couleur que présente la corolle font naître immédiatement le soupçon d'hybridité. »

Dans les *exsiccata* de l'Association pyrénéenne, M. Giraudias a distribué plus tard son *B. hybrida*, et nous en possédons quelques exemplaires originaires des environs de Foix et de Surba. Leur caractère hybride est incontestable. Mais si le *B. alba* est l'un des parents, l'autre n'est point le *B. grandiflora* Jacq. Ce prétendu *B. grandiflora*, que nous avons reçu de ces mêmes localités, est sans aucun doute le *B. hastæfolia* Brot. (*B. pyrenaica* Philippe, *B. Tournefortii* Timb.-Lagr.), excellente espèce, restée longtemps confondue avec le *B. grandiflora*, et largement répandue non seulement en Espagne et en Portugal et dans toute la chaîne des Pyrénées, mais aussi dans les Cévennes siliceuses et dans toute l'étendue du Massif central.

D'un autre côté, la dénomination de *B. hybrida* Gir. ne saurait être conservée, Knaf ayant dès 1864 donné ce nom à une autre Brunelle issue du croisement du *B. alba* avec le *B. vulgaris* (*B. intermedia* Link). La création d'un nom nouveau s'impose donc, et celui que nous avons adopté nous paraît heureusement choisi, car il a l'avantage de rappeler le souvenir d'un confrère qui non seulement a le premier reconnu le caractère hybride de cette Labiée, mais qui, depuis plus de vingt ans, rend aux botanistes les plus grands services, en répandant à profusion dans les herbiers les plantes les plus intéressantes de tous les pays.

Le *B. Giraudiasii* n'est pas particulier aux Pyrénées ariégeoises. Nous l'avons nous-mêmes observé le 3 août 1907, pendant la Session de la Société, dans le haut Aragon, sur les coteaux de la célèbre vallée d'Arassas ; mais le temps nous fit alors défaut pour l'étudier vivant. Nous en avons rencontré des exemplaires bien caractérisés dans l'herbier de Jordan de Puyfol, botaniste du Cantal, qui les avait lui-même récoltés dans sa propriété de Courbelimagne, où les parents ne sont pas rares. Seulement cet observateur n'avait point soupçonné leur nature

bâtarde, et les avait rattachés au *B. grandiflora* comme var. *pinnatifida*.

Enfin tout récemment, le 15 juin 1911, l'un de nous herborisant dans les Cévennes de l'Hérault, en compagnie de M. l'abbé Guichard, curé d'Hérépian, et de M. Pagès, instituteur à Saint-Laurent-des-Nières, a découvert parmi les parents, dans une châtaigneraie au-dessus de Graissessac, une belle colonie du *B. Giraudiasii*. Ce sont principalement les exemplaires de cette localité qui ont servi à rédiger la diagnose comparative suivante de l'hybride et de ses ascendants.

Brunella alba.	*B. Giraudiasii* [1].	*B. hastæfolia.*
Plante velue-grisâtre, subtomenteuse, à souche courtement rampante.	Plante velue-grisâtre à souche assez longuement rampante.	Plante velue mais verte, à souche longuement rampante.
Feuilles basilaires assez étroites (6-15 mm. de large), oblongues-elliptiques, plus ou moins atténuées à la base, les caulinaires dentées-laciniées ou pennatifides, la paire supérieure entourant l'épi floral.	Feuilles médiocres, larges de 10-20 mm., ovales-oblongues ou oblongues, élargies et tronquées ou arrondies à la base, parfois hastées, les caulinaires souvent dentées-laciniées ou pennatifides, à paires écartées, la supérieure ordinairement éloignée de l'épi.	Feuilles grandes, larges de 20-35 mm., ovales, élargies et tronquées ou un peu en cœur à la base, dentées et le plus souvent hastées, les caulinaires à paires très écartées la paire supérieure toujours éloignée de l'épi.
Fleurs d'un blanc jaunâtre, rarement rosées, en épi assez petit.	Fleurs d'un bleu violet plus ou moins mélangé de blanc, en épi assez gros.	Fleurs d'un beau bleu violet, en épi très gros.
Calice verdâtre ; lèvre supérieure à 3 dents courtes, inégales, les latérales lancéolées-aiguës, la médiane plus large, ovale, tronquée-apiculée ; lèvre inférieure bifide jusqu'au milieu.	Calice un peu rougeâtre ou verdâtre ; lèvre supérieure à 3 dents bien prononcées, presque égales, triangulaires-aiguës ; lèvre inférieure bifide jusqu'au tiers ou un peu au-delà.	Calice plus ou moins rougeâtre ; lèvre supérieure à 3 dents très prononcées, égales, triangulaires-aiguës ; lèvre inférieure bifide seulement jusqu'au tiers ou au quart.

1. × **Brunella Giraudiasi** (*Brunella alba* × *hastæfolia*) Coste et Soulié sp. nov. — Planta velutino grisea, caudice longiuscule repente. Folia mediocria, 10-20 mm. lata, ovato oblonga vel oblonga, ad basim dilatata et truncata vel rotundata, interdum hastata, fol. caulinaria sæpe dentato laciniata vel pennatifida, alia ab aliis distantia, folio supero plerumque

Brunella alba.	*B. Giraudiasii.*	*B. hastæfolia.*
Corolle assez petite (12-15 mm.), peu renflée à la gorge, à lèvre supérieure assez élargie.	Corolle assez grande ou grande (15 à 25 mm.), nettement renflée à la gorge, à lèvre supérieure large.	Corolle très grande (25-30 cm.), très évasée et renflée à la gorge, à lèvre supérieure très large.
Filets des étamines longues portant au sommet une pointe fine incurvée assez longue.	Filets des étamines longues portant au sommet une pointe fine et courte.	Filets des étamines longues portant au sommet une pointe subulée très courte.

Carex frigida All. dans les Cévennes de l'Hérault. Le *C. frigida* est une espèce des hautes montagnes croissant abondamment dans la région alpine et subalpine des Alpes et des Pyrénées, d'où elle descend parfois jusqu'à 1 000 mètres d'altitude, entraînée par les eaux des torrents. Dans nos Cévennes siliceuses, elle était connue depuis longtemps dans le massif de l'Aigoual (Gard), à l'Hort-de-Dieu et au Valat de la Dauphine près Lespérou. Ces deux localités, très rapprochées, sont situées entre 1 200 et 1 300 mètres. Celle que nous allons faire connaître se trouve, dans les Cévennes de l'Hérault, à une altitude beaucoup plus basse, comprise entre 400 et 600 mètres : vallon du Clédou au-dessus de Graissessac, au milieu du torrent et au pied du Montagut, sur des rochers siliceux humides exposés au Nord. Cette découverte remonte au mois de juin 1905 et est due aux actives recherches de MM. Guichard et Pagès, l'un curé et l'autre instituteur de Saint-Laurent-des-Nières, auxquels la flore de l'Hérault est redevable de maintes trouvailles intéressantes.

a spica remoto. Flores violaceo cærulei ± albido mixti, in spicam sat validam congesti, calix subrubellus vel subvirescens; labium superius 3 dentibus validis, fere æqualibus, triangulo acutis; labium inferius usque ad tertium vel ultra bifidum; corolla mediocris vel magna (15-20 mm.) ad faucem distincte inflata, labio superiore lato; staminum majorum filamenta summo acumen tenue et breve gerentia.